

## UTILISATIONS DES COOKIES

Fermer



En poursuivant votre navigation sur ce site, vous acceptez l'utilisation de nos cookies afin de vous offrir une meilleure utilisation de ce site internet. Pour s'opposer à ce dépôt vous pouvez [cliquer ici](#).  
[En savoir plus](#)



**LEVALLOIS**  
1883  
**SPORTING CLUB**

**LUTTE**

25.09.2020

mises en place à Levallois du 28 septembre au 11 octobre 2020



VILLE DE LEVALLOIS

Levallois, le 25 septembre 2020

### Nouvelles annonces préfectorales : conséquences pour Levallois et les Levalloisiens

Par arrêté préfectoral, de nouvelles mesures ont été prises ce jour, vendredi 25 septembre 2020 à 19h30, dans l'ensemble du département des Hauts-de-Seine, et donc de Levallois.

**À compter de demain, samedi 26 septembre 2020 et jusqu'au 9 octobre 2020 :**

- La consommation d'alcool sur la voie publique est interdite après 20h.

**À compter du lundi 28 septembre 2020 jusqu'au 11 octobre 2020 :**

- Toutes les activités sportives des mineurs restent autorisées tant dans le cadre scolaire et périscolaire qu'au sein du Levallois Sporting Club.

- Toutes les activités sportives des adultes, dans les lieux couverts, sont suspendues.

le Centre Aquatique de Levallois reste finalement ouvert au public aux horaires habituels et sans obligation de réservation de créneau.

À la demande de Madame le Maire, Agnès POTTIER-DUMAS, le Levallois Sporting Club ne facturera naturellement pas les activités non réalisées durant cette période.

- Les restaurants restent ouverts aux horaires habituels. En revanche, aucun événement festif ne peut être organisé en leur sein.

- La vente d'alcool à emporter est interdite au delà de 22 heures.

Nous vous tiendrons naturellement informés des nouvelles mesures qui pourraient être prises par le Préfet des Hauts-de-Seine et le Gouvernement.

HÔTEL DE VILLE - PLACE DE LA RÉPUBLIQUE - 92300 LEVALLOIS  
TEL. : 01 49 88 30 00 - ville@levallois.fr

*Cliquez sur le lien pour lire le PDF sur le site de la Ville de Levallois*

---

**[<- retour vers Actualités](#)**